



COMMUNE D'ATTERT GEMENG ATERT

Bulletin d'information

N°15 · Mars 2024



COMMUNE D'ATTERT-GEMENG ATERT

www.attert.be



Appel à vous !

Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal de mars nous a été envoyée par un habitant de la commune. Celle-ci a été prise à l'entrée de Metzert en venant de Lischert.

Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit à l'adresse suivante : marie-elisa.thieltgen@attert.be



Administration communale d'Attert
Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert
Tél. : 063 / 24 27 70 - Fax : 063 / 24 27 71
administration@attert.be
www.attert.be

Directrice de publication
Echevine en charge de l'information

Administration et rédaction
Commune d'Attert

Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Editeur responsable
Commune d'Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

INFOS COMMUNALES

Appel à vous	2
Cybercriminalité	3
Cérémonies des Vœux du Nouvel An 2024 et remise du Mérite Sportif 2023	4 - 5
Formulaire de déclaration	
Taxe sur les secondes résidences et taxe sur les chiens	6-7
Logement tremplin	13

SERVICE POPULATION

Population de la commune d'Attert	3
Guichet en ligne	3

ENVIRONNEMENT

La commue d'Attert va inaugurer deux nouvelles stations d'épuration !	8 - 9
---	-------

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Services	10
----------	----

PARC NATUREL DE LA VALLEE DE L'ATTERT

La charte paysagère du Parc naturel de la Vallée de l'Attert :	
Avis d'enquête publique	10
Les 30 ans du Parc naturel de la Vallée de l'Attert	11 - 12

ENSEIGNEMENT

Ecole communale d'Attert : Une mangeoire à l'école	14
--	----

ENFANCE

Stages et activités pour vos enfants	15
--------------------------------------	----

COMMISSION CULTURELLE D'ATTERT

Histoire de l'art	16 - 17
Vient de paraître	18

MA COMMUNE QUI DIT JO

Mir schwätze lëtzebuergesch : E puer witzten... / Quelques blagues...	19
---	----

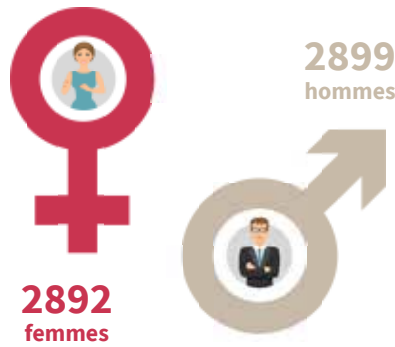
LE COIN DES ASSOCIATIONS

A.S. Nothomb – Post : Match transfrontalier des jeunes de l'A.S.	17
Notomb – Post à Hermeskeil	
Agenda	21 - 27

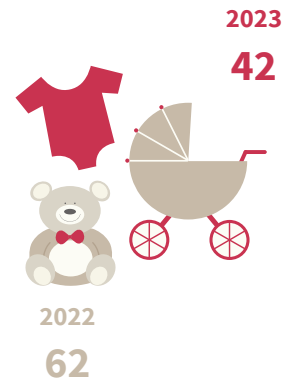
Population de la commune d'Attert

VILLAGES DE LA COMMUNE D'ATPERT	TOTAL HABITANTS	
	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
ALMEROOTH	14	16
ATPERT	663	679
GREDEL	88	93
HEINSTERT	600	617
LISCHERT	246	256
LOTTERT	415	424
LOUCHERT	19	18
LUXEROTH	0	0
METZERT	509	488
NOBRESSART	546	551
NOTHOMB	644	641
PARETTE	149	165
POST	521	515
RODENHOFF	46	44
SCHADECK	114	111
SCHOCKVILLE	238	241
TATTERT	167	170
THIAUMONT	312	310
TONTELANG	439	452
TOTAL GENERAL	5730	5791

Population 2023



Naissances



Mariages



Décès



CYBERCRIMINALITÉ
ON EN VEUT À VOTRE ARGENT!
ESCROQUERIE, N'EN PAYEZ PAS LE PRIX!

Ne donnez jamais de mot de passe ou de code de carte!

N'ouvrez jamais de mail, lien ou pièce jointe inconnu(e)!

Un doute? Raccrochez immédiatement!

Plus de conseils? Scannez le QR Code!

Commune d'Attert

Guichet en ligne entièrement gratuit

Autorisation parentale de voyage à l'étranger pour mineurs, certificats, actes, extraits de casier judiciaire, recommandé de codes PIN/PUK,...

La plupart des documents sont disponibles instantanément.

Moyens de connexion : itsme, carte d'identité, token, ...

Rendez-vous sur attert.egovflow.be

Cérémonies des Vœux du Nouvel An 2024

Le Collège, le Conseil communal et le Conseil CPAS expriment leur sincère gratitude pour votre participation nombreuse à la traditionnelle cérémonie des Vœux du Nouvel An, qui s'est déroulée le 19 janvier dernier à la Maison de Village de Schockville.

Au cours de cette soirée, nous avons eu le privilège de mettre en lumière les contributions professionnelles exceptionnelles de Madame Marie-Bernadette Wagener, Madame Brigitte Loiseau, Monsieur Patrick Rausch, Monsieur Bruno Renson et Monsieur Guy Tassigny au sein de l'Administration communale. Il convient également de mentionner avec reconnaissance les états de service de Madame Myriam Mandy et Madame Patricia Karremans, absentes à la cérémonie. Nous tenons à les remercier et à les féliciter chaleureusement pour leurs belles et longues années de collaboration.

Votre présence a ajouté une dimension spéciale à cet événement, et nous sommes reconnaissants de pouvoir partager ces moments significatifs avec vous.



Meilleurs vœux





et remise du **Mérite Sportif 2023**

La soirée des vœux communaux a permis de récompenser des athlètes locaux qui ont brillé tout au long de l'année 2023.

Les Lauréats du Mérite Sportif 2023 sont :



François REDING :
Mérite Sportif 2023 (toutes catégories confondues)



Elias VAN HOEYDONCK :
Sportif de l'année 2023



Stéphanie SCHMITZ :
Sportive de l'année 2023



Ethan ROOMS : Espoir Masculin de l'année 2023



Aude-Elisa NGASSAM FOUJDEM :
Espoir Féminin de l'année 2023



François MERTZ :
Reconnaissance Sportive 2023



AS Nothomb-Post :
Équipe de l'année 2023

Félicitations à tous les lauréats pour leurs performances exceptionnelles, ainsi qu'à tous les candidats pour leurs exploits sportifs remarquables.

Vous êtes une source d'inspiration pour la communauté sportive d'Attert!

Un immense merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette cérémonie. Un merci spécial à Raphael GERARD, artiste local dans la conception des trophées commémoratifs, symbolisant la réussite de cette première édition du Mérite Sportif.

Bravo à toutes et à tous et que l'année 2024 soit encore plus riche en succès sportifs pour notre belle communauté d'Attert!



Formulaires de déclaration

Taxe sur les secondes résidences

La Commune souhaite vous informer que les formulaires de déclaration concernant la taxe sur les secondes résidences et la taxe sur les chiens pour l'année 2024 sont disponibles sur le site internet de la Commune en suivant le lien suivant https://www.attert.be/test_accordeon2. Il est en effet obligatoire de déclarer la seconde résidence occupée au 01.01.2024 et les chiens possédés au 01.01.2024 pour le 31 mars 2024 au plus tard. A noter que ces déclarations restent valables jusqu'à révocation expresse et écrite de la part du déclarant (par courrier à Administration communale d'Attert - Service Taxes et Redevances – Voie de la Liberté, 107 – 6717 Attert ou par courriel à administration@attert.be).

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT D'ARLON

COMMUNE DE
ATTERT



Voie de la Liberté, 107
6717 ATTERT
www.attert.be

FORMULAIRE DE DECLARATION

TAXE SUR LES SECONDES RESIDENCES

Conformément au règlement-taxe sur les secondes résidences ¹, nous vous prions de retourner cette déclaration dûment complétée et signée, pour le 31 mars 2024 au plus tard, à l'Administration communale d'Attert - Service Taxes, Voie de la Liberté, 107 – 6717 ATTERT ou à administration@attert.be.

Je soussigné(e) / Nous soussigné(e)s

avec numéro(s) de registre national

domicilié(es) à (adresse de la résidence principale)

Déclare / Déclarons résider en seconde résidence au 1^{er} janvier 2024 ² à (adresse de la seconde résidence)

Nous résidons à cette seconde résidence depuis le

Je déclare / Nous déclarons que la présente déclaration reste valable jusqu'à révocation expresse et écrite de ma/notre part.

Fait à, le

Signature(s) :

¹ Le règlement-taxe est consultable sur www.attert.be.

² La taxe est seulement due pour l'exercice d'imposition par celui qui dispose de la ou des secondes résidences au 1er janvier de l'exercice d'imposition.

Formulaires de déclaration

Taxe sur les chiens

Celles et ceux qui ont rentré une déclaration au titre des années précédentes ne doivent donc plus le faire.

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT D'ARLON

COMMUNE DE
ATTERT



Voie de la Liberté, 107
6717 ATTERT
www.attert.be

FORMULAIRE DE DECLARATION

TAXE SUR LES CHIENS

Conformément au règlement-taxe sur les chiens ¹, nous vous prions de retourner cette déclaration dûment complétée et signée, pour le 31 mars 2024 au plus tard, à l'Administration communale d'Attert - Service Taxes, Voie de la Liberté, 107 – 6717 ATTERT ou à administration@attert.be.

Prénom et nom du propriétaire / possesseur du (des) chien(s) :

N° de registre national / N° BCE : Marchand / Eleveur de chiens : OUI / NON

Adresse :

Date d'inscription dans la commune d'Attert :

- I. Au 1^{er} janvier 2024 ², nombre total de chiens (imposables ou non) âgés de trois mois au moins à identifier dans la présente déclaration ³ :
- a. Nombre de chiens repris sous I. appartenant à un invalide de guerre, civil ou militaire :
 - b. Nombre de chiens repris sous I. appartenant à un invalide de guerre, civil ou militaire servant à le conduire (dans ce cas, prière de ne pas renseigner ces chiens dans la catégorie a) :
 - c. Nombre de chiens-guides ou d'aide des personnes repris sous I. bénéficiant d'une intervention financière pour l'assistance animalière en application de la législation en vigueur en matière de santé et d'action sociale :
 - d. Nombre de chiens policiers ou autres repris sous I., détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques :

Identification du chien n°1

Nom :

Race :

Date de naissance :

Date d'adoption :

Sexe : M / F Enregistré à Dog ID ⁵ : OUI / NON

N° puce / tatouage :

Couleur(s) du chien :

Identification du chien n°2 ⁴

Nom :

Race :

Date de naissance :

Date d'adoption :

Sexe : M / F Enregistré à Dog ID ⁵ : OUI / NON

N° puce / tatouage :

Couleur(s) du chien :

Je déclare que la présente déclaration reste valable jusqu'à révocation expresse et écrite de ma part.

Fait à, le

Signature :

¹ Le règlement-taxe est consultable sur www.attert.be.

² Seuls les chiens détenus au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition répondant aux conditions reprises sous I. doivent être déclarés pour l'exercice d'imposition.

³ Pas d'identification nécessaire si vous êtes un marchand ou éleveur de chiens.

⁴ Si vous possédez plus de 2 chiens, veuillez svp utiliser plusieurs formulaires.

⁵ Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site <https://www.dogid.be/fr>.

La commune d'Attert va inaugurer deux nouvelles



Les stations d'épuration de Tontelange et Nothomb sont opérationnelles

Depuis quelques semaines les stations d'épuration de Tontelange et de Nothomb ont été mises en service. C'est une belle avancée pour la protection et l'amélioration de la qualité des eaux de surface de la vallée de l'Attert.

Les stations d'épuration de Tontelange et de Nothomb sont respectivement les 5e et 6e stations d'épuration publiques de la commune avec celles d'Attert, Thiaumont, Lischert et Metzert. Elles permettent de traiter les eaux usées de 1 350 équivalents-habitants supplémentaires (550 EH à Tontelange et 800 EH à Nothomb). La construction de ces deux nouvelles stations d'épuration et des collecteurs a nécessité un investissement total d'un peu plus de 3 000 000 €. Ce montant et les frais de fonctionnement sont entièrement financés par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) au travers du CVA (Coût Vérité Assainissement) que chaque ménage paie proportionnellement à sa consommation d'eau de distribution.

Des portes ouvertes au public

Une journée porte ouverte est organisée dans chacune des deux stations le dimanche 24 mars 2024 de 10h00 à 12h00 aux adresses suivantes :

- Rue des Haies à 6717 Tontelange
- Rue de la Villa Romaine à 6717 Nothomb

Le public est attendu nombreux afin de visiter les installations, comprendre les enjeux de la gestion des eaux usées et apprendre leurs obligations en matière de raccordement à l'égout. Le thème de la gestion des eaux pluviales à la parcelle sera également présenté.

Quelles sont vos obligations ?

L'impact positif sur l'environnement de la mise en service de stations publiques est d'autant plus important si toutes les habitations sont bien raccordées aux égouts.

A cette fin, vous devez :

- **raccorder votre habitation à l'égout** (si ce n'est pas encore fait). C'est une imposition du Code de l'Eau. Ce raccordement à l'égout doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Collège communal ;
- **déconnecter votre fosse septique**. La station d'épuration est conçue pour traiter toutes les eaux usées du village et de manière plus efficace qu'une fosse septique. Votre fosse septique est donc devenue inutile. En la mettant hors service, vous éviterez les frais de vidange !
- **privilégiez l'évacuation de vos eaux claires (eaux pluviales et eaux de drainage) autrement que dans l'égout**. Cherchez une alternative : ruisseau, fossé, infiltration... En cas de fortes pluies, ces eaux claires surchargent les égouts ce qui engendre des risques de débordement. De plus, la dilution des eaux usées est nuisible pour le fonctionnement d'une station d'épuration.



stations d'épuration !



Pour en savoir plus ?

consultez les brochures d'IDELUX Eau téléchargeables sur www.idelux.be > Eaux > Trouvez votre régime d'assainissement > Connaître vos obligations en zone d'assainissement collectif

- « *Se raccorder à l'égout ? Une obligation !* »,
- « *Déconnecter la fosse septique de son habitation* »,

Contactez un conseiller en environnement IDELUX Eau au 063/231811

Depuis le 1er septembre 2022, la Région wallonne a mis en place un régime d'aides pour les travaux de moins de 6.000 €. La mise en conformité d'un système d'égouttage des eaux usées rentre dans le cadre de ces aides. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site <https://energie.wallonie.be>.

Une station d'épuration ne digère pas tout !



Les déchets tels que les lingettes, huiles, graisses de friteuse, solvants, restes de peinture ou d'hydrocarbures nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration. Les lingettes, par exemple, obstruent et finissent par bloquer les pompes qui alimentent les stations. Par conséquent, les eaux sont moins bien épurées et peuvent encore contenir ces polluants lors du rejet à la rivière !

Votre recyparc est quant à lui équipé pour recevoir ces déchets. De cette manière, vous êtes certain que vos produits seront correctement traités, dans les filières appropriées et dans le plus grand respect de l'environnement.

Si vous êtes curieux de savoir que faire et ne pas faire avec vos eaux usées, consultez « Le petit livre des toilettes » !

Retrouvez cette brochure sur le site www.idelux.be > Eaux > Les outils de sensibilisation > Les égouts ne sont pas des poubelles.

Nos services

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h15 à 13h15
Mardi de 8h15 à 12h15
Mercredi de 13h00 à 20h00
Vendredi de 13h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00
Fermeture hebdomadaire le jeudi

La Chemisière de la Vallée
Chemin des Ecoliers, 205
6717 HEINSTERT

LE SERVICE DES REPAS À DOMICILE

Le CPAS d'Attert propose la livraison de repas sains et équilibrés aux personnes domiciliées sur la commune d'Attert.

Chaque repas est livré chaud et composé d'un potage, d'un plat et d'un dessert au prix de 8,00 €.

Un repas adapté en fonction des besoins des personnes âgées ou des personnes ayant des problèmes de santé (diabète, allergies, régime sans sel,...) peut être demandé.

La livraison des repas s'effectue du lundi au vendredi entre 10h30 et 12h30.

Possibilité de commander un repas pour le samedi qui sera livré le vendredi.

Toute personne souhaitant bénéficier du service des repas à domicile peut s'inscrire au CPAS (tél : 063/22.54.18) du lundi au vendredi entre 8h00 et 17h00.



LE SERVICE ECO-MOBILE

Le service Eco-Mobile assure le ramassage de déchets qui ne peuvent être jetés dans vos différents sacs poubelles.

Ce service est organisé gratuitement une fois par mois et est destiné aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, isolées ou malades.

Renseignement et inscription :
CPAS D'ATTE RT 063/22.54.18



LE SERVICE REPASSAGE « LA CHEMISIÈRE »

Votre manne déborde de linge à repasser ?
Le temps vous manque !!

Notre Centre de repassage « La Chemisière de la Vallée » vous propose ce service avec paiement par titres-services.

Infos, inscription et commande de titres-services sur le site de Sodexo ou via le CPAS d'Attert au 063/22.54.18



ENVIRONNEMENT

Avis d'enquête publique :

La Charte paysagère du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon fixant le contenu et les modalités d'élaboration de la charte paysagère des parcs naturels du 24 mai 2017, est organisée une enquête publique relative à l'adoption du projet de charte paysagère.

Le projet consiste en la mise en place d'une charte paysagère pour le territoire du Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

L'autorité à l'initiative du projet est le Parc naturel de la Vallée de l'Attert. L'autorité compétente pour adopter la charte paysagère est le Pouvoir organisateur du Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

Le projet a fait l'objet d'un Rapport sur les Incidences Environnementales.

Vous pouvez consulter les documents de la Charte paysagère et émettre vos remarques pendant toute la durée de l'enquête publique, dans les bureaux de l'administration communale d'Attert ou sur le site internet <https://www.pnva.be/les-projets-du-parc/paysages-et-patrimoine/charte-paysagere/>

Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus, ainsi qu'auprès du Parc naturel de la Vallée de l'Attert (Adrien Holleville – 063/22 78 55).

Toutes les modalités précises sont reprises sur le site internet de la Commune d'Attert ou affichées aux valves communales.

La durée de l'enquête publique est de quarante-cinq jours. L'enquête publique est ouverte le 19 mars 2024 et clôturée le 2 mai 2024.

La réunion de clôture aura lieu le 2 mai 2024 à 10h dans les bureaux de l'administration communale d'Attert.



30 activités pour les 30 ans du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans d'actions en faveur du vivant et du territoire

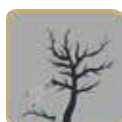


C'est le 14 juillet 1994 que le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a vu le jour.

Pour fêter cet anniversaire, l'équipe a concocté 30 activités. Certaines ont déjà eu lieu, mais cela ne vous empêche pas de découper le bulletin de participation. Présentez-le à chaque activité à laquelle vous participez et vous pourrez peut-être gagner un beau cadeau.

Attention, le nombre d'inscrits aux ateliers et aux sorties est limité. L'inscription ne pourra se faire qu'au plus tôt un mois avant l'événement.

Les ateliers sont payants et le paiement confirmera la réservation.



Atelier taille des fruitiers

Dimanche 17 mars - PAF 5 €



Conférence *La loutre* par Sébastien Lezaca

Mercredi 27 mars à 20 h - Attert



Atelier greffage - 2 groupes : débutants et initiés

Samedi 13 avril - PAF 1 €/porte-greffe



Sortie Aube des oiseaux : balade à l'écoute des oiseaux avec Olivier Dugaillez

Samedi 20 avril



Conférence *Migration aquatique* par Arthur Timmermans

Mercredi 24 avril à 20 h - Attert



Chasse au trésor (± 10 km) à faire en vélo pour découvrir quelques réalisations du Parc et le territoire

À partir du 27 avril



Atelier bain de forêt en compagnie de Gaëtan Walraedt

Samedi 25 mai - PAF 10 €



Atelier cuisine sauvage : cueillette et préparation

Samedi 25 mai - PAF 5 €



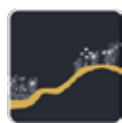
Conférence *Le renard* par Isabelle Pierdomenico

Vendredi 31 mai à 20 h - à Attert



Atelier dessin nature avec Isabelle Pierdomenico

Week-end du 1^{er} au 2 juin - PAF 50 €



Sortie plantes sauvages

Samedi 8 juin



Film *Le chêne et ses habitants*

Jeudi 27 juin à 20 h - Attert

À faire tamponner à chaque activité





Sortie visite de ruches - à partir de 7 ans
Samedi 6 juillet



30 ans du Parc ! C'est le 14 juillet 1994 que le Parc naturel de la Vallée a été créé. Venez faire la fête avec nous !



Sortie *Les chauves-souris forestières* avec Isabelle Pierdomenico
Vendredi 30 août - En salle et à l'extérieur



Sortie balade paysagère
Samedi 31 août



Sorties à l'écoute du brame du cerf avec les agents DNF
Mardi 24 et jeudi 26 septembre



Conférence *Des hommes et des champignons* par Marcel Lecomte
Mercredi 25 septembre à 20 h - Attert



Sortie champignon
Samedi 5 octobre



Sortie empreintes mammifères
Samedi 12 octobre



Conférence *La forêt wallonne, état des lieux et perspectives* par Hugues Classens
Mercredi 23 octobre à 20 h - Attert



Atelier vannerie sauvage : cueillette et fabrication d'un objet
Samedi 9 novembre - **PAF 15 €**



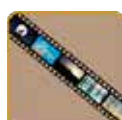
Sortie balade autour des arbres et plantation de l'arbre des 30 ans
Dimanche 24 novembre



Conférence *Les légendes de la Vallée* par Franz Clément
Mercredi 27 novembre à 20 h - Attert



Sortie sur les légendes en compagnie de Franz Clément
Samedi 30 novembre



Courts métrages nature sélectionnés au Festival International Nature Namur
Mercredi 11 décembre à 20 h - Attert



Bulletin de participation

Famille :

Localité :

Mail :

Faites tamponer votre bulletin à chaque activité à laquelle vous participez.

Après la dernière activité, renvoyez-nous votre bulletin ou mettez-le dans notre boîte aux lettres.

Un tirage au sort par catégories (5 à 9, 10 à 14 et plus de 14 activités) permettra aux chanceux de repartir avec un panier garni de produits locaux.

Parc naturel de la Vallée de l'Attert
Voie de la Liberté 107 - 6717 Attert
063/22 78 55 - parcnaturel@attert.be - www.pnva.be



Vous voulez participer à une ou plusieurs activités ? Rien de plus simple. Il suffit de s'**inscrire** par formulaire ou par téléphone.

Le nombre de participants aux balades et aux ateliers est limité. Les inscriptions à ces activités **seront ouvertes un mois à l'avance**.

Seuls les ateliers sont payants.

Pour ne rien rater, inscrivez-vous à notre newsletter (deux fois par mois) ou consultez notre page facebook.

Les activités sont susceptibles d'être modifiées.

Parc naturel de la Vallée de l'Attert
Voie de la Liberté 107 - 6717 Attert
063/22 78 55 - parcnaturel@attert.be - www.pnva.be



inscription à la newsletter



Logement tremplin



Dans le cadre de notre politique de logement public, nous vous informons qu'un de nos deux logements « tremplin » sera très prochainement libre :

Localisation	Lotissement communal de Heinstert - Pässerpad 405
Libre	Disponibilité au plus tôt le premier juillet
Loyer	900€

UN APPEL PUBLIC À CANDIDATURE EST OUVERT DU 8 MARS AU 7 AVRIL 2024 PAR LA COMMUNE REPRENANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE.

Nous vous informons déjà que tout candidat intéressé doit répondre à cet appel public et doit répondre aux critères du règlement communal d'attribution (disponible sur attert.be).

SCAN ME



POUR RAPPEL, VOICI LES CRITÈRES D'ACCÈS :

- › Être de bonnes conduite, vie et mœurs ;
- › Être âgé de 21 à 35 ans ; vivant en couple, le conjoint sera âgé de 45 ans maximum lors de l'introduction de la candidature ;
- › Être domicilié ou avoir été domicilié pendant 5 ans au moins dans la Commune d'Attert ou avoir son lieu de travail dans la commune d'Attert, cette condition étant rencontrée par l'un des conjoints ;
- › Bénéficier de revenus nets supérieurs à 23.400€ augmentés de 2.500€ par enfant à charge et inférieurs à 51.300€ augmentés de 2.500€ par enfant à charge du couple ;
- › Bénéficier de revenus nets supérieurs à 23.400€ augmentés de 2.500€ par enfant à charge et inférieurs à 31.200€ augmentés de 2.500€ par enfant à charge pour une personne seule avec enfant(s).

Ecole communale d'Attert : Une mangeoire à l'école



L'hiver est bien installé et le froid est arrivé. Nos petits amis à plumes ne trouvent plus assez de nourriture dans la nature, et nos élèves de maternelle ont décidé de les aider.



Cet automne, ils ont participé à une animation réalisée par le Parc Naturel de la vallée de l'Attert avec comme thème « Les animaux de nos jardins ». L'occasion pour eux d'observer les oiseaux qui nichent aux abords de l'école et de découvrir leur mode de vie. Ils ont ainsi découvert des mésanges, des moineaux, des rouges-gorges, des merles,...

Nos petits aventuriers ont sorti leurs jumelles, des apeaux, ont consulté des livres pour en savoir plus sur les oiseaux et comment installer une mangeoire. Mais attention, il y a des règles à respecter pour les nourrir correctement.



Les oiseaux sont tout à fait capables de se débrouiller sans nous. Ils le font depuis des millions d'années et n'ont pas attendu notre bienveillance pour apprendre à survivre tout au long de l'année.

Cela dit, les bouleversements des paysages agricoles ont entraîné une réduction des ressources alimentaires et il n'est plus aussi facile qu'avant, pour un oiseau, de trouver sa nourriture, surtout en période de gel ou de neige prolongée. Installer une mangeoire avec une nourriture adaptée sera, dans ce cas, un coup de pouce pour de nombreux oiseaux.



Nos petits élèves ont inscrit leur mangeoire sur le site « La mangeoire du quartier ».

L'occasion pour eux de recevoir des conseils pour la mise en place de leur mangeoire et de voir également si d'autres écoles en ont installé dans la région.

Stages et activités d'été pour vos enfants

A l'heure où nous clôturons les infos pour le bulletin communal, il est possible que de nouvelles activités pour les enfants soient encore en préparation. Nous vous tiendrons informés des nouvelles activités sur la page facebook de la commune : Commune d'Attert – Gemeng Atert

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

« LES ENFANTS D'ABORD »

Stages organisés pour les enfants de 2.5 ans à 12 ans

- › Congé de printemps du 29 avril au 3 mai (1^{er} mai férié)
Stage pour les enfants de primaire au Hall Sportif de Tontelange
- › Vacances d'été: stage du 8 au 19 juillet à l'école communale d'Attert

Horaire des stages : 9h-16h avec garderie de 8h - 9h et 16h - 17h30

Tarif :

- › 1 enfant 80 euros
- › 2 enfants 72 euros
- › 3 enfants 60 euros

Renseignements :
marie-elisa.thieltgen@attert.be
063/24.27.85



ATELIER ARC-EN-CIEL – MARIANNE LORACH

Découverte de diverses techniques de peinture et dessin

- › Du lundi 6 au 10 mai 2024 : Techniques mixtes et Anglais
- › Du 8 au 12 juillet 2024 : Techniques mixtes et art-thérapie
- › Du 15 au 19 juillet 2024 : Techniques mixtes et Anglais
- › Du 5 au 9 août 2024 : Techniques mixtes et art-thérapie
- › Du 12 au 16 août : Techniques mixtes et Anglais

Horaires : de 9h30 à 12h30 ou de 13h30 à 16h30 par ½ journée

Prix : Enfants (à partir de 6 ans) 30€ ½ journée – 140€ pour 5 demi-journées

Renseignements : mlorach@skynet.be – 063/44.65.26 – 0478/51.32.90
www.atelier-arc-en-ciel.be



STAGES À LA FERME D'ALMEROOTH



Dates à définir

Au programme :

- › Découverte du monde de la ferme
- › Soins et rencontres avec les animaux
- › Tour en machines agricoles
- › Ateliers : petit herboriste et petit jardinier, petit bricoleur, petit artisan, ...
- › Promenades
- › Et encore plein de surprises

Renseignements : 0471/51.35.29



ENFANCE

Coordination Accueil temps libre :
Marie-Elisa Thieltgen
marie-elisa.thieltgen@attert.be
063/24.27.85

CLUB DE TENNIS DE TABLE

VAL D'ATTERT

- › **Semaine du 05/08/2024 au 09/08/2024**
Du lundi au vendredi 9h00-16h30
Accueil dès 07h30 et jusqu'à 18h00
Stage "Initiation" au Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

- › **Semaine du 05/08/2024 au 09/08/2024**
Du lundi au vendredi 9h00-16h30
Accueil dès 07h30 et jusqu'à 18h00
Stage "Perfectionnement" de Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

- › **Semaine du 19/08/2024 au 23/08/2024**
Du lundi au vendredi 9h00-16h30
Accueil dès 07h30 et jusqu'à 18h00
Stage "Initiation" au Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

- › **Semaine du 19/08/2024 au 23/08/2024**
Du lundi au vendredi 9h00-16h30
Accueil dès 07h30 et jusqu'à 18h00
Stage "Perfectionnement" de Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

Renseignements et inscriptions :
stages@cttattert.be

PLAINE DE JEUX DU CPAS

D'ATTERT



- › La plaine de jeux est agréée par l'ONE.
- › La plaine de jeux se déroule du 22 juillet au 9 août 2024 à l'école communale d'Attert.
- › Elle est accessible aux enfants de 4 à 12 ans de 8h00 à 16h00.
- › Une garderie payante (1€ par jour) est organisée jusqu'à 17h30.
- › Les activités proposées aux enfants sont variées :
Musique, sport, bricolage, promenade, barbecue, excursion,...

Renseignements : 063 / 22.54.18
ou cpas@attert.be





Commission culturelle :

Histoire de l'art

Les membres de la Commission culturelle vous invitent aux

Cours d'histoire de l'art en 10 rendez-vous

Lieu : administration communale

Horaire : de 14h30 à 16h30

PAF : 60 euros

Renseignement : Patrick Rausch – 063/24.27.80

Calendrier

1. *Vendredi 15 mars 2024*
2. *Vendredi 22 mars 2024*
3. *Vendredi 29 mars 2024*
4. *Vendredi 5 avril 2024*
5. *Vendredi 12 avril 2024*
6. *Vendredi 19 avril 2024*
7. *Vendredi 26 avril 2024*
8. *Vendredi 3 mai 2024*
9. *Vendredi 17 mai 2024*
10. *Vendredi 24 mai 2024*

Cycle de conférences : "Puisse les Arts venir solliciter vos sens"



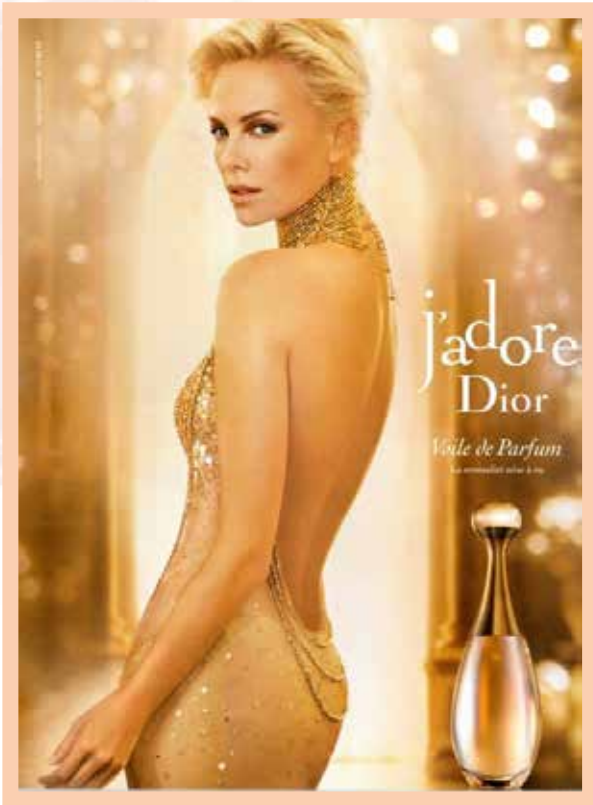
Le mercredi 13 mars 2024 à 20h00

Craquons pour le chocolat en croquant !

PAF : 12€

Laissons avancer à pas prudents La belle chocolatière de Jean-Etienne LIOTARD (pastel réalisé à Vienne vers 1744) afin qu'elle puisse déposer devant nous son plateau en laque du Japon afin de savourer la tasse de chocolat chaud posée sur ce dernier. Laissons-nous envoûter par les effluves de ce précieux breuvage (tantôt épicé, poivré et anisé...) comme il était consommé à la grande époque du XVIIIème siècle. Laissons-nous compter l'histoire de son introduction en Europe occidentale. Laissons-nous apprécier l'élégance des ustensiles utilisés pour le préparer avant de le consommer alors et ici et maintenant. Laissons défiler sous nos yeux avides les représentations picturales de ces moments de partage privilégiés. Et tout cela en croquant du chocolat à intervalle régulier durant toute la soirée !





Le mercredi 3 avril 2024 à 20h00

Laissez-vous conter... l'histoire de parfums mythiques

PAF : 6€

Depuis la fin du XIXe siècle, le parfum est devenu un véritable objet de consommation de plus en plus accessible et, à l'image des autres champs artistiques, la parfumerie est le miroir impalpable de notre société. La genèse de grands succès tels le N°5, Eau Sauvage, Angel, CK One, Le Mâle, Trésor, Opium, Shalimar..., les secrets de ces fragrances cultes, les coulisses des grandes maisons et des ateliers de couturiers, les combinaisons mythiques des plus grands nez vous seront dévoilées. Laissez-vous transporter dans cet univers précieux et envoûtant grâce à ces parfums que vous pourrez découvrir ou sentir à nouveau.



Le mercredi 15 mai 2024 à 20h00

Quatre jeunes musiciens, deux quatuors à cordes, une superbe soirée !

PAF : 12€

Le quatuor Melpomène, composé de Raphaël GRANDPIERRE (violon 1), de Liza SPECHT (violon 2), de Hang SU (alto) et d'Artémis KOUKOUZIKA (violoncelle), tous les quatre étudiants à l'IMEP (Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie) et guidés par les conseils de leur professeur de Musique de Chambre, Gilles Millet (2e violon du Quatuor Danel) interprétera en première partie le bouleversant Quatuor n°6 (en fa mineur, op. 80) que Félix MENDELSSOHN (1809-1847) compose en 1847, juste après le décès de sa sœur, d'où sa courante appellation de Requiem à Fanny et, en deuxième partie, le magnifique Quatuor à cordes (en sol mineur, op. 27) d'Edvard GRIEG tout entier imprégné de la tradition norvégienne. Ce concert sera accompagné des commentaires éclairés d'Emmanuel Grégoire et permettra au public de voir sa vue et son ouïe sollicitées pour terminer ce cycle convoquant les sens.



Fête de la musique 2024

les 21 et 22 juin

sur le même site qu'en juin 2023

Des informations complètes
vous parviendront
dans un prochain bulletin



Vient de paraître :

L'hôpital Sainte-Catherine et une de ses dépendances, la ferme Catherine d'Almeroth

Le cahier n°52 de l'ASBL G.R.A.S.B./Musée d'Autelbas vient de paraître

Un premier article, concerne **l'hôpital Sainte-Catherine d'Arlon** (rédigé par Jean-Marie Yante) et une de ses dépendances, **la ferme Sainte-Catherine d'Almeroth (Attert)** (écrit par Guy Fairon).

L'hôpital Sainte-Catherine était situé dans la ville d'Arlon, en bordure de la Grand'Rue, à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Martin.

On ne connaît pas grand-chose de cet hôpital car les nombreux incendies et les mises à sac de la ville ont fait disparaître bon nombre de vestiges et d'informations à son propos. Cependant, la famille Debilde-Witry, propriétaire de la ferme d'Almeroth, possède un important fonds d'archives en relation avec l'ancien hôpital arlonais. Nous avons pu enregistrer ce fonds d'archives dont certaines pièces remontent au XVI^e s, et, dans notre cahier 52, nous en publions des extraits remarquables. Quelques filigranes des documents du fonds Witry ont aussi été étudiés par Jacques Champagne.

Un second article de Guy Fairon et Valérie Peuckert est consacré à la redécouverte **d'une sculpture en bronze de Jean-Marie Gaspar**. Il s'agit d'un coq debout sur un casque allemand de la première guerre mondiale. Cette œuvre a probablement été réalisée vers 1919. Elle ressemble à la sculpture monumentale dressée au faite d'une colonne en pierre au milieu du cimetière d'Arlon. Ce monument a été édifié après la première guerre mondiale pour marquer la suprématie du coq gaulois (la France et les Alliés) sur l'occupant allemand.

On peut se procurer ce cahier au format A4

dans toutes les bonnes librairies d'Arlon, à l'Office du Tourisme et au musée Gaspar.

On peut aussi :

verser la somme de 25 € + 6 € 65 (port) = **31 € 65** sur le compte :

IBAN : BE 4000 1172 2998 63

BIC : GE BA BE BB

Du Groupe de Recherches Aériennes du Sud Belge/Musée d'Autelbas

Siège social :
56, rue du Rhin, 6700 Arlon

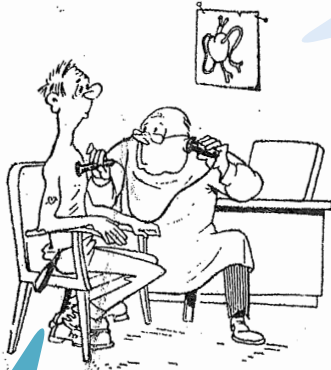
en mentionnant les nom et adresse du destinataire.

Dès réception de la somme sur notre compte, l'ouvrage sera envoyé.



Mir schwätze lëtzebuergesch : e puer witzzen... / quelques blagues...

Tiré de la revue « **Arelerland a sprooch** » n°37 du 1^{er} trimestre 1985 offert par Albert Conter



- Vous avez trop d'alcool dans le sang, dit le médecin au patient, je vous conseille donc de ne boire que du lait.
- Impossible pour moi de priver les gamins de ce bon lait, oh non, je préfère mourir d'une intoxication alcoolique.

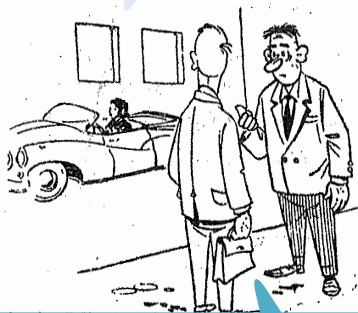
- Dir huet villzevil alkohol am blutt, sot den dokter zum patient, duerflir rodend ech lech, nëmme mëllech ze drenken.
- Dat bréngen ech nët fäerdeg, fir den arme kënnercher déi gutt mëllech ewechzedrénken, o neen, da stierwen ech awer léiwer un enger alkoholvergëftong.

- Comment vas-tu dans ta vie d'épouse ?
- Mon mari est un homme très distrait : hier, il est entré dans la baignoire sans enlever ses vêtements.
- Pas possible!
- Heureusement, il avait également oublié de remplir la baignoire d'eau.



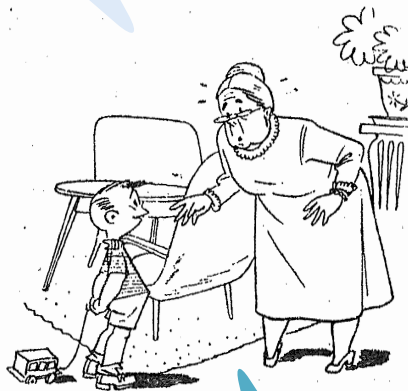
- C'est ta voiture ?
- Quand ma femme, ma fille ou mon fils en ont besoin, ils diront que c'est la leur. Mais quand il s'agit de réparations, de taxes, d'assurances et d'essence, ils disent que c'est ma voiture.

- Wéi geet et dir am bestueden ?
- Mäi mann es e ganz zersträte monsieur : gëschtert as hien an d'Buedbidde gaang, ouni séng Kleder auszedon. Nët méiglech ! Glécklecherweis hat hien awer och vergiess, fir waasser an d'bidde lafen ze loossen



- Le petit Heini dit à sa grand-mère : « J'aimerais faire un tour à dos d'âne ».
- Alors attends un moment, j'appelle grand-père, puis il pourra te prendre sur ses épaules.

- As dat daïn auto?
- Wa méng fra, méng duechter oder mäi boufe brauchen, da behaapten si t weir hire won. Ma wann et ëm d'reparaturen, d'steier, d'assurance an de benzin geet, da soë si t wier jo mäin auto.



- De klengen Heini sot zu séngen Bomi : Ech géif emol gären op engem lesel reiden.
- Da waard een Ament, ech ruffen de bopa, da kann deen dech op séng schëller huelen

A.S. Nothomb – Post :

Match transfrontalier des jeunes de l'A.S. Nothomb – Post à Hermeskeil (Allemagne)



Le samedi 13 janvier dernier, nos équipes de jeunes U12 et U13 ont participé au prestigieux tournoi de football en salle à Hermeskeil (région de Trêve).

Nous avons reçu un accueil formidable du club de football local. Nos joueurs, coaches et accompagnants ont passé une journée inoubliable dans cette commune de Rhénanie – Palatinat.

Notre délégation sportive a été chaleureusement saluée par Madame Léa Weber, bourgmestre de l'entité communale de Hermeskeil.

Les dirigeants et les entraîneurs de notre club tiennent à souligner le comportement remarquable de nos joueurs.

Nous devons souligner le fait que nous avons surpris plusieurs de nos jeunes qui engageaient une conversation en langue allemande avec les joueurs locaux.

Il faut souligner le bon travail accompli par les entraîneurs de ces équipes, à savoir : Brice Sternon, Jordan Godfurnon et Evan Durant.

Ce voyage devenu annuel et traditionnel a été possible grâce à la participation financière de la Commune d'Attert.

Pour terminer, nous soulignons le fait que plusieurs équipes de Hermeskeil seront accueillies à Nothomb lors du tournoi des jeunes le jeudi 9 mai 2024 (Ascension).

Roger Wilverts



Agenda



Les diverses activités auront lieu si les autorisations nécessaires sont obtenues. N'hésitez pas à contacter votre administration communale au 063/24.27.70 ou via l'adresse mail administration@attert.be pour tout renseignement complémentaire quant à la réalisation de vos activités. Vous pouvez vérifier si votre manifestation a besoin d'une autorisation communale sur www.attert.be/commune/vie-politique/dossier-securite



MARS 2024

DIMANCHE 10 MARS 2024 DE 11H30 À 15H00

Carré asbl



Apéro Ski – Carnaval

Le traditionnel apéro amélioré de carnaval avec ses fromages fondus et ses bières artisanales.

Lieu : Salle du Carré à Post

Renseignements : F. Vandermeeren - carrepost@gmail.com

MERCREDI 13 MARS 2024 À 20H00

Commission culturelle d'Attert

Cycle de conférences : « Puisse les Arts venir solliciter vos sens »

Craquons pour le chocolat en croquant !

Lieu : administration communale 107, Voie de la Liberté Attert

Renseignement : Patrick Rausch – 063/24.27.80

VENDREDI 15 MARS 2024

Animation Lischertoise



Grand feu à Lischert

Allumage du bûcher à 20h00. Bar et petite restauration

VENDREDI 15 MARS 2024 DÈS 20H30

Le Tilleul asbl

Saint-Patrick

Avec Smoke and strong Whisky

SAMEDI 16 MARS 2024 DE 9H À 12H

Patro Desmond Tutu

Opération Arc-en-ciel

Chaque année, le Patro Desmond Tutu participe activement à la récolte de vivre non-périssables pour l'Opération Arc-en-ciel qui vient en aide aux associations d'enfants défavorisés. Pour la 70ème édition de l'opération, le Patro Desmond Tutu récoltera les vivres à Metzert ainsi qu'à Tontelange. Nous serions ravis d'être accompagnés des villageois pour cette matinée d'opération.

Lieu : RDV Metzert : 9h30 devant la salle Saints Côme et Damien

RDV Tontelange : 9h30 devant la salle Saint Hubert

Personne de contact : Luana MARSON metzert-tontelange@patro.be

SAMEDI 16 MARS 2024

Club des jeunes de Lottert

Grand feu de Lottert

Brûlage des sapins de Noël et de la sorcière pour célébrer l'arrivée des beaux jours.

Lieu : champs à l'extérieur du village, le long de la rue de la Brasserie

Renseignements : Lola Hubert 0491/14.64.41 – cdj.lottert@gmail.com

DIMANCHE 17 MARS 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Atelier taille des fruitiers - PAF : 5€

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

DIMANCHE 17 MARS 2024

Animation Lischertoise

Repas à la Maison du Village de Lischert

Au menu : poulet de la Ferme Bio Antoine-Biren à Lischert

Infos et réservation : Pascale Reichling 063/21.64.67

MERCREDI 20 MARS 2024 À 18H30

Lions Club du Val d'Attert



Les Ateliers du savoir

Atelier de Généalogie en deux séances complémentaires : la réponse à toutes vos questions concernant vos ancêtres et vos origines. L'idéal pour créer votre propre arbre généalogique !

Lieu : Salle du Weierpark 510, rue de la Brasserie 6717 Lottert

Infos et inscriptions sur la page Facebook du Lions Club Val d'Attert : <https://www.facebook.com/lionsvaldattert/>

Personne de contact : Philippe Danks – lionsattert@gmail.com

LE COIN DES ASSOCIATIONS

WEEKEND DU 22 AU 25 MARS 2024

Royale Concordia Heinstert

Carnaval Heinstert

Vendredi 22 mars 2024 à 21h : bal déguisé

Samedi 23 mars 2024

- De 15h à 17h : bal des enfants
- 18h00 : intronisation du Prince carnaval
- 21h00 : bal du carnaval

Lieu : Salle Concordia Heinstert

Dimanche 24 mars 2024 :

dès 15h00 33ème cortège carnavalesque dans les rues du village

Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

SAMEDI 23 MARS 2024 À 20H00

Les plus beaux villages de Wallonie en partenariat avec la commune d'Attert

Concert

Altacc en concert – Musique du monde, accordéon diatonique, violon, alto, percussion et chant. PAF : 5€

Lieu : Eglise de Nobressart

Renseignement et réservations : 063/24.27.70

LES QUATRE SAISONS MUSICALES DES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE

ALTACC EN CONCERT

MUSIQUES DU MONDE, ACCORDEON DIATONIQUE, VIOLON, ALTO, PERCUSSION ET CHANT,

Nobressart (Attert)

SAMEDI 23 MARS 2024 · 20H00

ÉGLISE DE NOBRESSART RUE DU CENTRE

VIVEZ LA BEAUTÉ... AVEC... ET AVEC... DE NOS PLUS BEAUX VILLAGES-

UNE ORGANISATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE D'ATTERT www.beauxvillages.be

P.A.F. : 5,00€ Administration communale d'Attert - 063 24 27 70

Commune d'Attert Parc d'Attert Wallonie.be

DIMANCHE 24 MARS 2024 DE 13H30 À 18H00

Festival Do It Yourself



3ème édition du Festival Do It Yourself d'Attert au Cothurne. Cet événement rassemble des partageurs de talents et des visiteurs. Des ateliers sont organisés dans des domaines très variés : création, récupération, jardinage, alimentation, réparation, bien-être, arts, loisirs,... Chacun est invité à participer pour apprendre, découvrir, réaliser soi-même. Le Festival met donc en valeur l'économie du don. D'ailleurs, il est gratuit. L'événement se déroule dans une ambiance familiale où toutes les générations sont les bienvenues et se rencontrent. Des animations sont d'ailleurs prévues par et pour les enfants. Un bar et des gaufres seront proposés.

La 2e édition en images : https://www.tvlux.be/video/info/societe/attert-deuxieme-edition-du-festival-quot-do-it-yourself-quot_42501.html

Pour plus d'informations : Comité de parents Enova festivaldiyattert@gmail.com - <https://www.facebook.com/Festival-Do-it-yourself-Attert-378371806093593>

MERCREDI 27 MARS 2024 À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Conférence « La loutre » par Sébastien Lezaca

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

SAMEDI 30 MARS 2024

La Fontaine Nobressart

Chasse aux œufs

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

Renseignements : tigra_stef@hotmail.com

AVRIL 2024

MERCREDI 3 AVRIL 2024 À 20H00

Commission culturelle d'Attert

Cycle de conférences : « Puisse les Arts venir solliciter vos sens »

Laissez-vous conter... l'histoire de parfums mythiques

Lieu : administration communale 107, Voie de la Liberté Attert

Renseignement : Patrick Rausch – 063/24.27.80

SAMEDI 6 AVRIL 2024 DE 9H00 À 12H00

Repair café Attert

Lieu : ESVA Au Village, 1 6717 Tontelange

**DIMANCHE 7 AVRIL 2024 À 16H00****A Travers Chants***Grand Concert*

Le chœur du Val d'Attert « A TRAVERS CHANTS » et ses 50 choristes, donnera un grand concert unique. CHŒUR – VOIX – MUSIQUE – INSTRUMENTS – DANSE seront au programme. En invité « OSPHVA » un orchestre symphonique de 60 musiciens. Sur scène le concert sera rehaussé par des élèves de l'école de danse « Aurélie THILL », d'Arlon.

Prévente 10 €.

Lieu : Eglise d'Habay-La-Neuve

Renseignements : 0495/28.09.20

SAMEDI 13 AVRIL 2024**Parc naturel de la Vallée de l'Attert***30 ans du Parc naturel*

Atelier greffage – 2 groupes : débutants et initiés. PAF : 1€/porte-greffe

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

SAMEDI 13 AVRIL 2024 À 20H00**Harmonie Royale Aurore Thiaumont***Concert de Gala*

Lieu : Salle Aurore 183, rue du Marquisat 6717 Thiaumont

Contact et/ou inscription : aurore.thiaumont@gmail.com

DIMANCHE 14 AVRIL 2024 DÈS 11H00**Ecole communale de Heinstert***Seconde marche houblonnée et animations enfants*
MERCREDI 17 AVRIL 2024 À 18H30**Lions Club du Val d'Attert***Les Ateliers du savoir*

Atelier de Généalogie en deux séances complémentaires : la réponse à toutes vos questions concernant vos ancêtres et vos origines. L'idéal pour créer votre propre arbre généalogique !

Lieu : Salle du Weierpark 510, rue de la Brasserie 6717 Lottert

Infos et inscriptions sur la page Facebook du Lions Club Val d'Attert : <https://www.facebook.com/lionsvaldattert/>

Personne de contact : Philippe Danks – lionsattert@gmail.com

SAMEDI 20 AVRIL 2024**Parc naturel de la Vallée de l'Attert***30 ans du Parc naturel*

Sortie Aube des oiseaux

Balade à l'écoute des oiseaux avec Olivier Dugaillez

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

SAMEDI 20 AVRIL À PARTIR DE 11H**Patro Desmond Tutu***Salon de l'animateur*

Des tables de conversation seront organisées au local du Patro afin de rencontrer des jeunes désirant rejoindre le staff de notre Patro à la rentrée prochaine. Si le rôle d'animateur dans notre Patro t'intéresse, n'hésite pas à venir faire un tour !

Notre équipe y sera présente afin de te parler de ses expériences, des moments extraordinaires que l'on passe ensemble et avec les enfants, mais aussi t'expliquer quels sont nos engagements en tant qu'animateur.

Lieu : local du Patro Desmond Tutu à Tontelange

Personne de contact : Luana MARSON metzert-tontelange@patro.be

SAMEDI 20 AVRIL 2024**Ecole communale de Nobressart***Barbecue et fête de l'école***SAMEDI 20 AVRIL 2024****Le Tilleul asbl***Concert*

Power Rage et Radio 911

DIMANCHE 21 AVRIL 2024**Royale Concordia Heinstert***Concert de printemps*

Dès 11h15 : Apéro et repas

15h00 : Concert de printemps

Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

MERCREDI 24 AVRIL 2024 À 20H00**Parc naturel de la Vallée de l'Attert***30 ans du Parc naturel*

Conférence migration aquatique par Arthur Timmermans

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

WEEKEND DU 26 AU 28 AVRIL 2024

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Télévie Attert

Vendredi 26 avril :

- 18h30 : Marche en groupe de 8km
- 18h00 – 21h00 : VTT 25 et 35km
- 20h30 : Concert Monsieur Wilson

Samedi 27 avril :

- 9h00 – 18h00 : Marches de 6, 11 et 16km
- 20h00 : Blind test (sur réservation)

Dimanche 28 avril :

- 8h00 – 18h00 : Marches de 6, 11 et 16km
- 9h00 : Balade pour old timers (sur réservation)
- 9h30 : Concentration et défilé de vieux tracteurs (sur réservation)
- 10h00 : Randonnée à moto
- 12h00 : Apéritif et repas campagnard (sur réservation)
- 13h30 – 17h00 : Baptêmes en voitures de prestige
- 12h00 – 18h00 : Village Enfants

Tout le week-end : Défi puzzle (44.000 pièces) – Bar et petite restauration

Renseignements : televieattert@gmail.com – 063/23.62.88 – www.facebook.com/televieattert

WEEKEND DU 26 AU 29 AVRIL 2024

Animation Lischertoise

Fête à Lischert

Vendredi 26 avril : bal de la fête

Samedi 27 avril : soirée familiale

Dimanche 28 avril :

- Dès 8h00 : Hammelmärch dans les rues du village
- 12h00 : repas jambon – frites – salades. Carrousel et jeu du clou tout l'après-midi – concours du meilleur maitrank.

Lundi 29 avril :

- Dès 16h00 : carrousel et jeu du clou
- Dès 18h00 : Food truck

DIMANCHE 28 AVRIL 2024

Attert en fête

Village enfants Télévie Attert

Surprises et animations pour les enfants

Lieu : Salle le Cothurne Attert

Renseignements : attertenfete@gmail.com

MAI 2024

LUNDI 1ER MAI 2024 DÈS 10H00

Le Tilleul asbl

Maikranz

SAMEDI 4 MAI 2024 DE 9H00 À 12H00

Repair café Attert

Lieu : ESVA Au Village, 1 6717 Tontelange

WEEKEND DU 9 AU 12 MAI 2024

Harmonie Royale Aurore Thiaumont

Fête au village

Jeudi 9 mai : 14h30 Hämmelsmarch

Samedi 11 mai : 19h00 Kiirmes Grill

Dimanche 12 mai : 15h00 Fête foraine

16h00 Concert de l'Harmonie

Lieu : Salle Aurore 183, rue du Marquisat 6717 Thiaumont

Contact et/ou inscription : aurore.thiaumont@gmail.com

VENDREDI 10 MAI 2024 À 20H00

Club des jeunes de Lottert

Bal des années 80 et plus

Bal des années 80, 90 et plus, pour débiter le weekend de la fête de Thiaumont.

Lieu : rue du Marquisat 183 6717 Thiaumont

Renseignements : Lola Hubert

0491/14.64.41 – cdj.lotttert@gmail.com

VENDREDI 10 MAI 2024

La Fontaine Nobressart

Run + bike

Parcours : 7 et 12km

Inscription à partir de 18h30

Départ : 19h30

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

Renseignements : Laurent Gorgemans 00352/691.511.112 – larry.gorgi@gmail.com

SAMEDI 11 MAI À 20H30

Patro Desmond Tutu

Blind test et karaoké

Blind Test proposé par le Patro Desmond Tutu, suivi d'un karaoké après l'annonce des gagnants ! Les bénéficiaires de cet événement financeront notre camp d'été 2024 à Gemmenich.

Lieu : encore à déterminer

Personne de contact : Luana MARSON metzert-tontelange@patro.be

MERCREDI 15 MAI 2024 À 20H00

Commission culturelle d'Attert

Cycle de conférences : « Puisse les Arts venir solliciter vos sens »

Quatre jeunes musiciens, deux quatuors à cordes, une superbe soirée !

Lieu : administration communale 107, Voie de la Liberté Attert

Renseignement : Patrick Rausch – 063/24.27.80

WEEKEND DU 17 AU 19 MAI 2024

Tontegrange



20ème Festival Tontegrange à Tontelange

Le festival des arts de la rue, des artistes en grange et des spectacles familiaux créé en 2003 par l'ASBL Cercle Culture et Loisirs de Tontelange fêtera sa 20ème édition.

Le vendredi 17 mai, la traditionnelle allure libre des Sables (faisant partie du hors challenge des Allures libres de Gaume) débutera à 19h par un parcours inédit de 20 km (pour saluer les 20 ans) et sera suivi des 1 et 3 km pour les enfants (19h15) et des 5-6 et 10 km (19h30). La soirée se poursuivra par un concert sur une nouvelle scène et une soirée DJ.

Samedi 18 mai, après-midi pour enfants, ados et familles dès 13h, avec 20 ateliers créatifs multiformes, 3 spectacles professionnels et 8 activités pour tous les goûts et tous les âges. En soirée, concerts et bières en grange.

Dimanche 19 mai, la journée-phare avec une dizaine de spectacles de rue dès 11h30 avec la participation, entre autres, du Teatro Bardo Fisico, du magicien Maxime Mandrake, de lara Gueller (spectacle aérien), d'un manège à propulsion parentale, du Vumera, troupe de musiciens et danseurs burundais, de Tomas Taboada, etc. Nombreux artistes et artisans en grange. Clôture du festival par un concert en grange en soirée.

Infos générales, prix d'entrée, préventes, réservations : www.tontelange.be - 0496/ 47.19.74.

SAMEDI 18 MAI 2024

CDJ Heinstert

Bal sous chapiteau

Lieu : cour du CDJ

DIMANCHE 19 MAI 2024 À PARTIR DE 8H00

Carré asbl

Brocante de la Pentecôte

3ème brocante de Post

Lieu : Centre du village

Renseignements : F. Vandermeeren - carrepost@gmail.com

LUNDI 20 MAI 2024 À PARTIR DE 11H30

Carré asbl

Apéro de la Pentecôte

L'occasion de se revoir autour d'un bon hamburger et d'un verre. Grand château gonflable pour les enfants.

Lieu : Salle du Carré à Post

Renseignements : F. Vandermeeren - carrepost@gmail.com

VENREDI 24 MAI 2024

Ecole communale de Heinstert

Barbecue et fête de l'école

SAMEDI 25 MAI 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Atelier bain de forêt en compagnie de Gaëtan Walraedt. PAF : 10€

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

SAMEDI 25 MAI 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Atelier cuisine sauvage : cueillette et préparation. PAF : 5€

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

DIMANCHE 26 MAI 2024 DÈS 8H30

Asbl Cercle Culture et Loisirs

Hammelmarsch

Annuelle marche des moutons avec l'harmonie L'Aurore de Thiaumont et les fameux animaux à roulettes de l'ASBL Cercle Culture et Loisirs.

VENREDI 31 MAI 2024 À PARTIR DE 16H00

Ecole communale de Metzert

Fête de l'école

VENREDI 31 MAI 2024 À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Conférence « Le renard » par Isabelle Pierdomenico

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

JUIN 2024

SAMEDI 1ER JUIN 2024 DE 9H00 À 12H00

Repair café Attert

Lieu : ESVA Au Village, 1 6717 Tontelange



SAMEDI 1ER JUIN 2024

Ecole communale Thiaumont

Barbecue et fête de l'école

SAMEDI 1ER JUIN 2024

La Fontaine Nobressart

Souper spaghetti et marche au profit Télévie

Marche nocturne – départ entre 19h00 et 19h30

Parcours : 5 et 9km

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

Renseignements : tigra_stef@hotmail.com

WEEKEND DU 1ER ET 2 JUIN 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Atelier dessin nature avec Isabelle Pierdomenico

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be - PAF: 50€

DIMANCHE 2 JUIN 2024

Ecole communale de Nobressart

Petit déjeuner



WEEKEND DU 2 JUIN 2024

Le Cothurne

Fête d'Attert

Fête foraine et diverses activités

JEUDI 6 JUIN 2024 À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Lischert salle du village

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

SAMEDI 8 JUIN 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Sortie plantes sauvages

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

JEUDI 13 JUIN 2024 À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Grendel rue des Fagnes

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

DU VENDREDI 14 JUIN AU DIMANCHE 14 JUILLET

CDJ Heinstert

Diffusion des matchs de l'Euro sous chapiteau – matchs des belges, finales,...

Lieu : cour du CDJ

JEUDI 20 JUIN 2024 À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Tontelange Centre Sportif

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

JEUDI 27 JUIN 2024 À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Parette centre

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

JEUDI 27 JUIN 2024 À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Film « Le chêne et ses habitants »

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

WEEKEND DU 28 AU 30 JUIN 2024

La Fontaine Nobressart

Fête du village de Nobressart

Concerts gratuits, blind test, tournoi de beach volley,...

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

Renseignements : tигра_stef@hotmail.com

SAMEDI 30 JUIN 2024 À 17H00

Royale Concordia Heinstert

Spectacle musical de fin d'année pour les élèves des cours

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : thierymich@yahoo.fr 063/22.27.87

JUILLET 2024

JEUDI 4 JUILLET 2024 À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Metzert rue du Beynert

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

SAMEDI 6 JUILLET 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Sortie visite de ruches – à partir de 7 ans

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

JEUDI 11 JUILLET 2024 À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Heinstert Chemin des Ecoles

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

WEEKEND DU 13 ET 14 JUILLET 2024

Royal Sporting Club Tontelange

24ème Coupe de football transfrontalière de la Vallée de l'Attert

Organisée par le Royal Sporting Club Tontelange dans ses installations avec la présence des équipes de l'AS Nothomb-Post (B), FC Biekerech (L), SC Ell (L), FC Les Ardoisiers Perlé (L), FC Prézerdal-Réiden (L) et RSC Tontelange (B)

DIMANCHE 14 JUILLET 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

C'est le 14 juillet 1994 que le Parc naturel de Vallée de l'Attert a été créé. Venez faire la fête avec nous.

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

JEUDI 18 JUILLET 2024 À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Tontelange Salle de village

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

DIMANCHE 21 JUILLET 2024

Animation Lischertoise

VTT

Départs de 7h00 à 10h30 – 15, 25, 35 et 52km

Tennis club Val d'Attert: programme 2024

Interclubs Messieurs

le dimanche 28/4 - 1/5 - 5/5 - 12/5 - 19/5 - 26/5
à partir de 9h00 du matin

Interclubs Double Messieurs

le mercredi 22/5 - 29/5 - 5/6 - 12/6 - 19/6
à partir de 18h00

Interclubs Messieurs 35 ans le samedi

1/6 - 8/6 - 15/6 - 22/6 - 29/6
à partir de 14h00

Interclubs Dames 25 ans

le dimanche 2/6 - 9/6 - 16/6 - 23/6 - 30/6
à partir de 14h00

Le tournoi du club est prévu du jeudi 1^{er} août jusqu'au dimanche 18 août. Ce tournoi se joue en semaine à partir de 17h00 et le week-end toute la journée.

Terrains situés au 115, Voie de la Liberté 6717 Attert



Badminton Attert



Du 12 mars au 23 avril :

tous les mardis de 13h30 à 15h00 (7 semaines)

Du 14 mai au 25 juin :

tous les mardis de 13h30 à 15h00 (7 semaines)

Cours adultes : MAXIMUM 12 personnes
Centre sportif UM BRUCH

Contact : Thomas Théâtre - badattert@gmail.com

--

Le 28 avril 2024 de 9h00 à 18h00

TJA – Tournoi Jeunes Amical

Tournoi de Badminton pour les jeunes de MAXIMUM 17 ans.
Centre sportif UM BRUCH

Contact : Thomas Théâtre - thomas.badattert@gmail.com

Ouverture des inscriptions : le 4 mars 2024

--

Le 29 Juin 2024

La Journée du Club

Initiation et découverte au Badminton et tournoi open à toutes et à tous.

Centre sportif Um Bruch

Bar et petite restauration tout au long de la journée.

Contact : Maurice Cnudde - badattert@gmail.com

Marches en soirée dans la vallée de l'Attert

Départ libre de 18 à 20h
Parcours de 5 et 8 km

JUIN

6: Lischert
(salle de village)

13: Grendel
(rue des Fagnes)

20: Tontelange
(Centre sportif)

27: Parette
(Centre)

JUILLET

4: Metzert
(rue du Beynert)

11: Heinstert
(chemin des Ecoles)

18: Tontelange
(Salle de Village)

25: Post
(Salle de village)

AOÛT

1: Lottert
(Weierpark)

8: Schockville
(Salle le Foyer Ardent)

15: Thiaumont
(Salle l'Aurore)

22 Nothomb
(Terrain de foot)

29 Attert *
(Cothurne)

SEPTEMBRE

5: Ell (GDL)
(Centre culturel)

Marche suivie
d'un repas
(sur réservation)



063 23 62 88



jules.coibion@skynet.be



Syndicatinitiativeattert



Administration Communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/24.27.70

Fax : 063/24.27.71

Mail : administration@attert.be

www.attert.be

Commune d'Attert-Gemeng Atert

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi de 8h30 à 11h45

Mardi de 8h30 à 11h45

Mercredi de 8h30 à 11h45
- 13h30 à 16h30

Jeudi de 8h30 à 11h45

Vendredi de 8h30 à 11h45
- 13h30 à 16h30

La Chemisière de la Vallée

*Centre de repassage – Atelier
couture retouches gérée par le
CPAS d'Attert*

Chemin des Ecoliers, 205
à 6717 HEINSTERT

Tél. : 063/41.12.88

Mail : cpas@attert.be

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi de 8h15 à 13h15

Mardi de 8h15 à 12h15

Mercredi de 13h00 à 20h00

Vendredi de 13h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00

VENTE DE SACS POUBELLE

Bureau de la Poste

Voie de la Liberté, 105 à 6717 ATPERT

Tél. : 022/01.23.45

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi de 9h30 à 12h00

Mardi de 9h30 à 12h00

Mercredi de 10h30 à 12h00
- 14h00 à 19h00

Jeudi de 9h30 à 12h00

Vendredi de 9h30 à 12h00

Police communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/44.01.90

Mail : zp5297.attert@skynet.be

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi sur rendez-vous

Mardi sur rendez-vous

Mercredi de 8h à 12h

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi de 13h à 17h

Sauf circonstances spéciales

A.L.E.

Agence Locale pour l'Emploi

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/24.27.87

Gsm : 0476/94.21.43

Mail : ale@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Permanence téléphonique
tous les matins de 9h à 12h

Enseignement communal

HEINSTERT / THIAUMONT / NOBRESSART

Mme BAUDOIN Sylvie
Chemin des Ecoliers, 193
à 6717 HEINSTERT
Heinstert : 063/22.12.20
Thiaumont : 063/57.73.50
Nobressart : 063/22.59.38

METZERT – TONTELANGÉ

Mme MARECHAL Christine
Millewee, 25
à 6717 METZERT
Tél. : 063/57.21.67

NOTHOMB – ENOVA

Mme DEMEUSE Véronique
Rue Nicolas Roeltgen, 69
à 6717 NOTHOMB
Nothomb : 063/21.71.84
Enova : 063/22.42.14

TONTELANGÉ – ESVA

M. MASSON Christophe
Gsm : 0485/21.25.02
Tél. : 063/41.14.88

ATPERT

Mme COLLIN Véronique
Rue des Potiers, 308
à 6717 ATPERT
Tél. : 063/23.51.68

Recyparc

Route Attert-Schadeck à 6717 ATPERT

Tél. : 063/23.62.45

HORAIRE D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi
de 10h30 à 18h00

Samedi de 9h00 à 18h00

Fermeture tous les lundis

**Modification
des horaires**

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale

Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/22.54.18

Mail : cpas@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI

de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

(sauf mercredi : 16h00)

PERMANENCES SOCIALES :

Lundi – Mardi – Jeudi

de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30

Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h00

DECKER Magaly (assistante sociale) :
magaly.decker@attert.be

LANOTTE Eloïse (assistante sociale) :
eloise.lanotte@attert.be

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/22.78.55

Mail : parcnaturel@attert.be

www.pnva.be

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU JEUDI

de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

LE VENDREDI

de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

ONE Attert (services gratuits)

- > Rencontre pendant la grossesse
- > Visites à domicile après la naissance
- > Consultations médicales 2x/mois
- > Dépistage visuel après 18 mois

POUR TOUTE INFO OU RDV :

CHERRY Noémie
0493/31.62.64
noemie.cherry@one.be